Nantes, mars 2014

QUESTIONS POSEES PAR LA FFMC 44 AUX CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE NANTES

1. Infrastructures dangereuses pour les deux-roues motorisés (2RM)

En 2013, deux personnes sont décédées à cause de ralentisseurs ou plateaux surélevés ne respectant pas les normes (un motocycliste et un rippeur).
En avril 2008, nous avons signé une Charte avec Nantes Métropoles. Mais, cependant les infrastructures dangereuses pour les 2RM se multiplient dans les villes de Nantes Métropole, dont Nantes.
Les directeurs de Pôles n'appliquent pas la Charte (par méconnaissance ou par volonté politique ?).

Si vous êtes élu(e), vous engagez-vous à agir auprès de Nantes Métropole pour que cette Charte soit réellement appliquée par l'ensemble des directeurs de Pôles et des concepteurs d'infrastructures afin d'éviter de nouveaux drames ?

2. Stationnement des deux-roues motorisés dans la Ville de Nantes

La Ville de Nantes a créé des places de stationnement pour les deux-roues motorisés (2RM).
Nous avons obtenu en février 2009 que le stationnement serait gratuit, et que les 2RM garés hors de ces stationnements ne seraient pas verbalisés (sauf ceux garés n'importe comment et ceux garés dans les rues piétonnes), durant toute la durée de l'actuel mandat municipal.

Si vous êtes élu(e), vous engagez-vous à prendre ce même engagement ?

3. Connaissance du 2RM

Tant au plan national que dans notre région et notre département, la pratique du 2RM (cyclomoteur et motocyclette) s'est fortement développée. Ce mode de déplacement, loin de se limiter à la pratique du loisir, répond à des contraintes sociales (budget du ménage, possibilité de stationnement, nécessités des déplacements professionnels et familiaux) et aux difficultés de trajet et de stationnement urbains (fluidification de la circulation, densification des possibilités de stationnement). Dans ce cadre, il représente une des solutions à la maîtrise de la pollution atmosphérique de nos villes. Malheureusement et malgré une amélioration statistique, les utilisateurs de 2RM reconnus usagers vulnérables de la circulation portent un lourd tribu en accidentologie, surtout les jeunes de 14 à 20 ans.

Fédération Française des Motards en Colère de Loire-Atlantique
C/o Mutuelle des Motards
Cours des 50 Otages - 5, allée Duquesne - 44000 Nantes - **Tél. :** 06 63 81 67 34
E-mail : ffmc44@ffmc.fr - **Site internet :** http://www.ffmc44.org

Mouvement FFMC :
La FFMC est membre de la

- Quelles démarches, quels moyens humains et matériels, envisagez-vous pour apporter aux usagers 2RM circulant sur votre commune les meilleures conditions de sécurité ?
- La FFMC est reconnue pour son expertise de la conduite 2RM (CNSR, DGO, ERJ) qu'elle met au service de tous les usagers de la route par des échanges avec les responsables politiques et techniques au niveau national et au niveau local. Etes-vous intéressés par cette démarche ?

4. Le 2RM et les autres usagers de vos voies de circulation

Au delà du respect du code de la route, la FFMC prône le partage de la route (cf. le manifeste FFMC joint). Le partage de la route s'appuie sur le respect de tous les usagers avec notamment une attention sur les spécificités de conduite pour chaque type de véhicule : voie de circulation, signalétique, champ visuel, capacité du conducteur et de l'engin …
Le partage de la route ne se conçoit que par l'attention portée à tous et non par le développement privilégié d'un mode de déplacement particulier dont résulte un déséquilibre mettant en danger les autres usagers.

- Quelle approche avez-vous du développement des différents modes de circulation sur votre commune ?
- Quelle réflexion portez-vous sur l'usage futur des voies de circulation de votre commune : rendre la ville à ses habitants en recentrant les déplacements sur la proximité, ouvrir la ville vers les communes voisines pour faciliter les échanges, … ?

Fédération Française des Motards en Colère de Loire-Atlantique
C/o Mutuelle des Motards
Cours des 50 Otages - 5, allée Duquesne - 44000 Nantes - **Tél. :** 06 63 81 67 34
E-mail : ffmc44@ffmc.fr - **Site internet :** http://www.ffmc44.org

Mouvement FFMC :
La FFMC est membre de la